



PROCÈS-VERBAL – PUBLIC

COMMISSION SUR LES TRANSPORTS, LES DÉPLACEMENTS DURABLES ET LA SÉCURITÉ

1^{re} séance – 5 février 2026 – 15 h 02 à 17 h 25
Salle de direction, rez-de-chaussée
Maison du Citoyen, 25 rue Laurier, Gatineau
Séance en mode hybride

PRÉSENCES :

Membres

Catherine Craig-St-Louis, présidente et conseillère municipale – District du Carrefour-de-l'Hôpital (13)

Isabelle N. Miron, vice-présidente et conseillère municipale – District de l'Orée-du-Parc (9)

Edmond Leclerc, membre élu et conseiller municipal – District de Buckingham (19)

Émilie Rachiele-Tremblay, membre citoyenne

Alexandre Wolford, membre citoyen

Joël Éric Olinga Mebada, membre citoyen (en visioconférence)

Myriam Nadeau – Réseau des centres d'expertise en mobilité

Pier-Adam Turcotte – Action Vélo Outaouais

Christine Charlebois, représentante des enjeux d'accessibilité

Secrétaire

Anick Fortin – coordonnatrice aux comités et commissions – Direction exécutive (DE)

Ressources internes

Claude Martine, directeur par intérim – Service de la mobilité (SM)

Nadine Lafond, cheffe de service, planification – SM

Geneviève Emery, cheffe de service par intérim, sécurité et gestion de la mobilité – SM

Éric Toussaint, inspecteur-chef – Service de police de la Ville de Gatineau

Marine Poirier Defoy, coordonnatrice – SM

Nicolas Greugny, coordonnateur de projets – Développement économique

Véronique Leduc, adjointe administrative aux comités et commissions – Direction exécutive

Thierry Clément

Ressource externe

Sophie St-Pierre, directrice de l'expérience client – Société de transport de l'Outaouais (STO)

ABSENCE :

Cybelle Morin, membre citoyenne

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

La présidente constate le quorum et il ouvre la séance à 15 h 02.

La séance publique est enregistrée. Il sera possible de visionner l'enregistrement sur le site Web de la Ville.

Un tour de table est réalisé afin de permettre à chacun de se présenter.

2. Adoption de l'ordre du jour

Une modification est souhaitée quant à l'ordre du jour proposé.

Le point taxation sur le stationnement pour les personnes en situation de handicap est ajouté à la section Divers.

Il est proposé par Émilie Rachiele-Tremblay

Appuyé par Christine Charlebois

Et résolu que cette Commission adopte l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts potentiel n'a été déclaré par les membres à la suite de l'adoption de l'ordre du jour.

4. Dépôt et suivis des procès-verbaux de la réunion du 25 septembre 2025

Le procès-verbal de la 5^e séance de la CTDDS tenue le 25 septembre 2025, dont la validation s'est faite par courriel, est déposé.

Un suivi est rappelé concernant la présentation antérieure de la Société de transport de l'Outaouais (STO) sur le développement des infrastructures et le plan de mobilité. Il est mentionné qu'une vigie est maintenue afin de ramener le sujet à la Commission lorsque des mises à jour seront disponibles au cours de l'année 2026.

Un suivi est noté concernant les discussions sur la possibilité de demander au gouvernement du Québec un raccourcissement des délais du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Aucune mise à jour concrète n'est disponible au moment de la rencontre, mais l'élément demeure inscrit aux suivis.

Il est confirmé que des devis normalisés ont été révisés et publiés concernant la sécurité des piétons et des cyclistes en contexte de chantiers. Ce qui inclut désormais :

- des exigences accrues pour la signalisation piétonne et cyclable ;
- le maintien de corridors sécuritaires ;
- le retrait de la signalisation temporaire à la fin des travaux.

Il est précisé que ces normes sont maintenant applicables et qu'en cas de non-respect, des constats d'infraction ou des pénalités sur contrats peuvent être émis.

5. Période de questions du public

Aucune question du public n'est adressée à la Commission lors de cette séance.

6. Stratégie de mobilité dans l'Aéroparc de Gatineau – Présentation

Myriam Nadeau arrive à 15 h 12.

L'objectif était de présenter l'historique et le déploiement de la stratégie de mobilité durable dans l'Aéroparc industriel, ainsi que son apport à la rétention et à l'attraction de la main-d'œuvre.

Les membres ont été informés de l'état de la situation, des résultats de l'étude de mobilité, du fonctionnement du transport à la demande ainsi que des prochaines étapes prévues pour la mise en œuvre des mesures.

Les échanges ont porté sur l'avancement des différents volets de la mobilité durable pour les entreprises du secteur, notamment le covoiturage, les infrastructures cyclables et la collaboration interentreprises. L'évaluation d'une plateforme de covoiturage développée en partenariat avec le Cégep a été évoquée afin d'en valider l'adéquation aux besoins.

Il a également été mentionné que l'extension éventuelle du Rapibus, incluant un sentier cyclable, a été considérée dans les analyses. Les membres ont soulevé des préoccupations concernant l'inclusion des personnes à mobilité réduite, la définition d'objectifs de transfert modal et la mise en place d'une stratégie de stationnement vélo.

Enfin, il a été recommandé de poursuivre activement les démarches de financement, et les entreprises intéressées sont invitées à communiquer avec ID Gatineau afin de participer aux initiatives.

7. Étude de stationnement au centre-ville - Présentation

L'objectif de la présentation est d'informer les membres des résultats et des principaux constats de l'étude de stationnement réalisée au centre-ville en 2025. Une mise en contexte, la méthodologie utilisée, l'analyse des données, les tendances et constats, ainsi que les prochaines étapes y sont présentées.

Edmond Leclerc quitte à 15h56. Le quorum est maintenu.

Retour à 15 h 59

Les membres estiment que l'étude constitue une base solide pour les réflexions futures. Des questions sont soulevées quant à la méthode d'analyse de la capacité, notamment en lien avec la prise en compte de l'espace disponible.

Les échanges portent également sur le stationnement de surface, incluant la distinction entre stationnements légaux et illégaux. Il est précisé que seuls

les stationnements d'une certaine envergure ont été comptabilisés, principalement ceux associés à des usages commerciaux ou d'importance. Il est possible que certains de ces stationnements ne soient pas utilisés de manière conforme, toutefois il n'est pas possible à partir des photos aériennes de savoir si les véhicules stationnés sont légaux ou non. La question du stationnement souterrain résiduel est abordée, notamment quant à la possibilité d'en favoriser l'accès en soirée et les fins de semaine, ainsi que l'impact potentiel de la tarification comme levier dans de futures discussions.

Les membres reconnaissent une certaine marge de manœuvre au centre-ville pour envisager une réduction ciblée du stationnement sur rue, ce qui pourrait améliorer l'entretien hivernal, bonifier la verdure et favoriser les déplacements actifs. Il est répondu que la méthodologie comporte certaines limites, comme l'absence de distinction entre les stationnements de courte et de longue durée.

Il est suggéré de revoir l'exclusion de certains stationnements publics majeurs, notamment celui du Musée canadien de l'histoire, afin d'obtenir un portrait plus complet de la capacité globale.

Enfin, les membres soulignent l'importance d'anticiper l'augmentation des déplacements au centre-ville et de mettre en relation les données actuelles avec les taux d'occupation projetés des espaces à bureau. Des préoccupations sont exprimées quant au maintien de l'accessibilité pour les personnes vieillissantes ou à mobilité réduite, ainsi qu'à l'arrimage de ces constats avec le plan de travail de la Commission. Enfin, il est mentionné que l'étude du stationnement au centre-ville sera présentée prochainement à la Table de concertation du centre-ville.

PAUSE de 16 h 21 à 16 h 30

8. Plan de travail 2026 de la Commission sur les transports, les déplacements durables et la sécurité – Recommandation

Les membres prennent connaissance du mandat de la Commission ainsi que des dossiers inscrits au plan de travail 2026, incluant les objectifs et les actions prévues.

Des questions de compréhension sont soulevées, notamment en lien avec la notion de centre intégré de gestion de la mobilité. Il est indiqué que l'année 2026 permettra de déterminer les acteurs et partenaires impliqués, de définir les orientations souhaitées à cet égard, incluant les besoins technologiques et organisationnels, ainsi que le positionnement de la Ville par rapport à des pratiques comparables observées ailleurs.

Des propositions sont formulées concernant la politique des rues conviviales, les aménagements transitoires lors de projets de réfection de chaussée, l'ajout de lignes directrices pour les intersections sécurisées, ainsi que l'arrimage avec le plan climat. Une collaboration avec d'autres commissions est également évoquée, notamment en lien avec les bornes de recharge et la gestion de l'urbanisation.

La pertinence d'un bilan de certaines politiques, dont la politique des rues conviviales, est discutée. Il est toutefois indiqué que ces éléments ne seront pas intégrés au plan de travail actuel, mais pourraient possiblement être réexaminés en 2027.

Des échanges portent sur des enjeux réglementaires, incluant le stationnement pour les personnes en situation de handicap, les corridors scolaires, les radars photo et les mesures transitoires liées aux chantiers. Il est mentionné que certains dossiers cheminent déjà vers d'autres instances ou pourraient être repris dans un cycle ultérieur du plan de travail.

D'autres sujets sont abordés, tels que la viabilité hivernale, incluant le déneigement des infrastructures actives ainsi que la mise à jour du plan de mobilité et des infrastructures en partenariat avec celle-ci.

Enfin, il est exprimé que les membres puissent participer à l'élaboration des prochains plans de travail et que leur adoption soit par la suite recommandée au conseil municipal par la CTDDS.

Le vote est demandé par Émilie Rachiele-Tremblay. Les membres se prononcent ainsi :

6 en faveur de la recommandation;

2 contre la recommandation;

Un membre en visioconférence n'a pas répondu lorsqu'il a été invité à voter.

CTDDS-2026-01

La Commission sur les transports, les déplacements durables et la sécurité recommande au conseil municipal :

- d'adopter le plan de travail 2026 de la Commission sur les transports, les déplacements durables et la sécurité

Proposé par Pier-Adam Turcotte

Appuyé par Alexandre Wolford

Adoptée à la majorité

9. Suivis – Dossiers généraux

Les membres sont informés que les amendes prévues au règlement relatif au déneigement ont été augmentées afin de renforcer le respect des dispositions en vigueur.

Il est également indiqué qu'une demande de subvention a été déposée dans le cadre du Fonds vert municipal. Cette demande vise le financement d'un projet-pilote de rue-école permanente.

Dans le cadre de l'étude du budget de novembre 2025, le comité exécutif a donné un mandat à l'administration. Celui-ci est en lien avec le plan directeur du réseau cyclable et la Politique sur les mesures de modération de la circulation, incluant un volet sur les radars photo.

Un suivi est également mentionné concernant un engagement antérieur lié à l'accessibilité, notamment en ce qui a trait au cheminement des plaintes dans certaines situations.

Il est précisé qu'un suivi sera effectué auprès de la Commission au moment jugé opportun.

10. Divers

10.1 Suivi des recommandations s'il y a lieu

Aucun suivi n'a été rapporté.

10.2 Taxe de stationnement

Question reçue par courriel provenant de Christine Charlebois adressé aux membres de la Commission concernant l'application de la taxe de stationnement et la possibilité d'une exemption pour les espaces de stationnement pour personnes en situation de handicap.

Il est précisé que le projet a été piloté par le Service des finances et que, selon la réglementation en vigueur, aucune exemption n'est actuellement prévue, la taxe étant applicable de façon générale sur les superficies taxables des immeubles non résidentiels. Une exemption de 650m², soit l'équivalent d'environ 22 cases de stationnement, est toutefois appliquée.

Il est mentionné qu'un suivi sera effectué auprès du service responsable afin d'évaluer l'opportunité et la possibilité de prévoir une telle exemption.

Il est convenu que ce suivi sera réalisé à l'extérieur des travaux formels de la Commission, et que l'information sera communiquée ultérieurement, le cas échéant.

Myriam Nadeau quitte à 17 h 21.

Pier-Adam Turcotte quitte à 17 h 22. Quorum maintenu.

10.3. Invitation de la Commission du développement du territoire et de l'habitation (CTDH)

Il est porté à l'attention des membres qu'une invitation de la CDTH leur sera transmise afin d'assister à la présentation relative à la révision du Schéma d'aménagement et de développement réalisée en réponse aux OGAT.

11. Prochaine séance

La prochaine séance est prévue le 16 avril 2026.

12. Levée de la séance publique

Il est proposé par Isabelle N. Miron

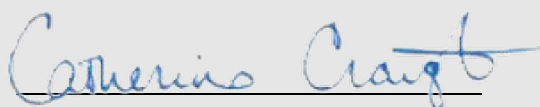
Appuyé par Émilie Rachiele-Tremblay

Et résolu que cette Commission lève la séance à 17 h 25.

Adoptée

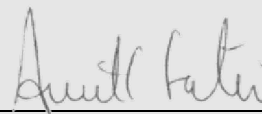
DISTRIBUTION :

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources,
aux membres du conseil municipal et à la greffière



PRÉSIDENTE

CATHERINE CRAIG ST-LOUIS



SECRÉTAIRE

ANICK FORTIN